

Saint-Sauveur;

QUE la date de son entrée en fonction soit convenue entre les parties.

2019-01-48 6 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée à 17 h 18.

Jacques Gariépy

Maire

Marie-Pier Pharand

Greffière et directrice des Services juridiques

NON APPROUVÉ